

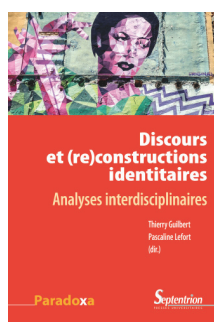
Edito Depuis plusieurs semaines les critiques et les mobilisations contre la loi dite ORE (orientation et de réussite des étudiants) plus connue sous le nom de Parcoursup, se multiplient dans le pays. Transformant le droit aux études en un chemin semé d'embûches, cette loi est en passe d'inverser radicalement le processus de démocratisation scolaire qui, malgré ses difficultés, visait à une amélioration continue du niveau général de la population française et ouvrait des perspectives inédites de promotion sociale. Les débats sont toujours en cours chez les universitaires mais la précipitation et l'insuffisance des moyens dégagés font craindre des conditions d'accueil dégradées, même à ceux qui seraient le plus favorables à l'introduction de formes de « sélection »...

Comme à son habitude, le CURAPP-ESS n'est pas resté en retrait ou timoré face à ce débat pour-

tant houleux et a eu le courage de poser collectivement ces questions et de prendre position clairement en faveur de la mobilisation contre Parcoursup. Ce faisant, il perpétue sa tradition de travail scientifique arrimé à des convictions citoyennes et éthiques – politiques au sens noble du terme. Comme en témoignent les publications, colloques, projets de recherche engagés et travaux menés au sein du laboratoire, les chercheur-e-s du CURAPP-ESS ne sont en rien opposés à l'excellence, ne rechignent pas à l'interdisciplinarité, intègrent parfaitement la dimension internationale des recherches en SHS, mais ils le font en maintenant un cap : ne pas standardiser les profils, ne pas stéréotyper les recherches et les appauvrir ainsi considérablement, contribuer à une meilleure intelligibilité du monde social sans se soumettre aux injonctions politico-administratives. C'est, aussi, de cette posture singulière qu'il tire sa force.

Sommaire

Projet VertPom <i>Les compteurs connectés et la maîtrise de l'énergie</i>	2
Retour sur : « Pouvoirs du son / Sons du pouvoir. Esthétique et politique du sonore » « L'emploi à l'épreuve des territoires : reconversions économiques et changement social »	3
Soutenance HDR Gabrielle RADICA, « La raison des normes. La justice, le droit, la famille »	3
Publications : - La place des pays émergents en droit international - Naissance des sciences de la population - Sociologie des pratiques musicales des collégiens et des lycéens à l'ère numérique - Les savoirs de sciences humaines et sociales en débat	4



Pour connaître toute l'actualité du laboratoire rejoignez-nous sur :
<http://www.u-picardie.fr/curapp/>



CURAPP-ESS UMR 7319
UFR de Droit et de Science Politique
10, Placette Lafleur
BP 2716
80 027 Amiens Cedex 1
Tél. : (00 33) 3 22 82 71 48

Messagerie : curapp@u-picardie.fr

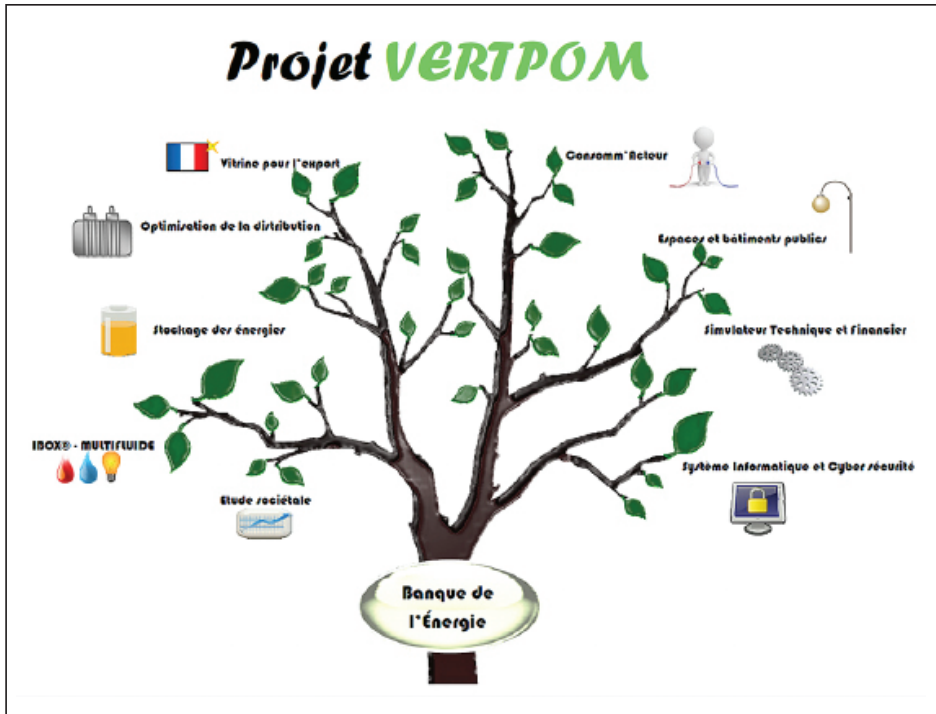
Comité éditorial : Bertrand Geay (directeur de la publication), Sophie Richardot (animatrice du Comité éditorial), Maïté Boullosa-Joly, Nathalie Devèze, Valérie Pacaud, (maquettiste), Paul Pasquali.
Contributions à ce numéro : Rémy Caveng, Pascal Depoorter, Céline Hervet, Romain Pudal

LES COMPTEURS CONNECTÉS ET LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
LE PROJET VERTPOM®.

VERTPOM® est l'acronyme pour « Véritable énergie du Territoire POSitif et Modulaire ».

L'objectif du projet, qui a reçu le soutien de l'ADEME via le Programme Investissements d'Avenir, est de tester en situation réelle ces compteurs transformant ainsi la ville de Péronne en démonstrateur à ciel ouvert. VERTPOM® constitue ainsi un exemple type

Le CURAPP-ESS a été associé au projet dès la phase de montage du dossier ce qui a permis d'introduire des questions plus larges que la seule acceptabilité sociale des innovations scientifiques et techniques. La recherche dont il est porteur suivra plusieurs pistes d'analyse : l'identification des principes sociaux de variation de la perception des enjeux environnementaux en général et de ceux de la maîtrise



Unités de recherche associées au projet : LTI (Laboratoire des technologies innovantes), MIS (Modélisation, information et systèmes), LAMFA (Laboratoire amiénois de mathématique fondamentale et appliquée), CRP-CPO (Centre de recherche en psychologie : cognition, psychisme et organisations) et CURAPP-ESS

du développement, au sein de l'UPJV, des collaborations entre secteurs SHS et STS en lien avec des acteurs non universitaires.

Au sein de l'UPJV, il associe les unités de recherche LTI (Laboratoire des technologies innovantes), MIS (Modélisation, information et systèmes), LAMFA (Laboratoire amiénois de mathématique fondamentale et appliquée), CRP-CPO (Centre de recherche en psychologie : cognition, psychisme et organisations) et CURAPP-ESS.

Sont également parties prenantes la régie multifluides GAZELEC de Péronne, la ville de Péronne et la communauté d'agglomération de Saint Quentin.

Il est piloté par CIAC International Technologies, entreprise ayant développé un nouveau concept de compteurs connectés multifluides (électricité, gaz, eau, chaleur, énergies renouvelables) devant permettre une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

de l'énergie en particulier ; l'identification des pratiques concrètes de maîtrise de l'énergie selon les groupes sociaux ainsi que celle des écarts entre leurs discours et leurs pratiques ; l'identification des variations sociales du rapport aux objets connectés et de la confiance dans la protection de la vie privée ; l'identification des variations sociales des compétences des acteurs quant aux usages des objets techniques et des TIC ainsi que l'objectivation des conditions sociales de possibilités d'une réalisation des potentialités de suivi et de réduction des consommations via les outils en ligne.

L'enquête se déroulera essentiellement par entretiens et observations au sein des foyers de mai 2018 à mai 2020. Elle sera pilotée par Rémy Caveng, enseignant-chercheur en sociologie, en collaboration avec Sylvain Thine, sociologue spécialiste des systèmes d'information et de leurs usages, qui rejoindra alors le CURAPP-ESS comme ingénieur de recherche contractuel.

RETOUR SUR



« Pouvoirs du son/Sons du pouvoir. Esthétique et politique du sonore » Colloque, 15-17 novembre 2017.

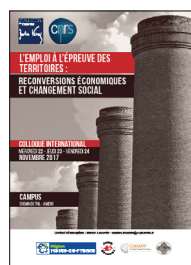
Première manifestation scientifique d'envergure en France consacrée à une discipline récente : les sound studies, ce colloque a réuni 36 chercheurs, ainsi qu'un public attentif constamment présent pendant ces trois jours. C'est un anniversaire qui en était l'occasion : les quarante ans de la publication d'un ouvrage fondateur et discuté, *Le paysage sonore. Le monde comme musique* de Raymond Murray Schafer. Ce dernier articulait de façon très originale les questions sociales, politiques, écologiques à celles de la nature du son et de sa perception. Les études sur le sonore sont actuellement en pleine expansion et s'inscrivent à la fois dans les champs de l'esthétique et des sciences sociales. Parmi les orateurs invités citons Juliette Volcler, Pauline Nadrigny (Université Paris 1), Jean-Paul Thibaud (CNRS-CRESSON), Serge Cardinal (Université de Montréal), Esteban Buch (EHESS), Patrick Susini (IRCAM), Makis Solomos (Paris 8) ainsi que de jeunes chercheurs prometteurs, soucieux de repenser l'espace public et le lien social depuis le sensible. Philosophes, musicologues, sociologues ont cherché ensemble, parfois à la lisière de leurs disciplines respectives, à définir les implications théoriques et pratiques de l'usage du son à des fins politiques et sociales, mais aussi artistiques, élaborant notamment les concepts de milieu, d'ambiance, d'environnement sonores. Des références communes ont émergé à travers les échanges – de Gilbert Simondon et Guy Debord, entre autres – augurant ainsi d'une publication particulièrement riche.

SOUTENANCE HDR



Gabrielle RADICA, MCF en Philosophie à l'Université de Picardie Jules Verne, membre du CURAPP-ESS, a soutenu le 1er décembre 2017 à Strasbourg, sous le parrainage du professeur Franck Fischbach, une habilitation à diriger des recherches sur un dossier intitulé « La raison des normes. La justice, le droit, la famille ».

Le manuscrit inédit était constitué de la majeure partie d'un livre intitulé : *Liberté, égalité, intimité. Critiques de la famille libérale*, dont elle poursuit actuellement la rédaction. Cet ouvrage porte sur une région particulière du monde moral : la famille, qui engage tous types de normes : morales, juridiques, politiques et sociales, et constitue un milieu spécifique pour la réflexion en philosophie pratique et normative. Or comment justifier, produire, comprendre les normes familiales si elles se formulent à partir d'outils théoriques inappropriés à leur objet ? Le cadre du libéralisme contemporain, qui utilise des concepts façonnés sur le modèle d'un individu considéré hors de son insertion familiale, est impuissant à comprendre la réalité de la famille et donc à formuler des normes adaptées à son sujet. Si l'on réduit la société à des individus, et si l'on réduit la morale à des normes produites par les sujets, a fortiori produites seulement par leurs volontés ou leurs désirs, on ne peut comprendre



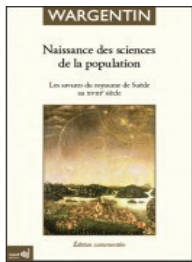
« L'emploi à l'épreuve des territoires : reconversions économiques et changement social »

Colloque international et interdisciplinaire, 22 - 24 novembre 2017.

Les trois jours de colloque ont rassemblé trente chercheurs qui ont exposé et discuté les résultats de leurs travaux avec un public composé d'universitaires, d'étudiants, mais aussi d'acteurs des politiques publiques locales. L'emploi a été au cœur de la réflexion. Sociologues, politistes, économistes et géographes ont pu débattre des questions aussi diverses que la construction des « indicateurs sociaux de la désindustrialisation », l'émergence de nouvelles formes d'emploi dans une économie marquée par le développement du numérique ou encore la mobilité géographique des travailleurs générée par la décomposition de l'emploi local. Cette thématique a également été abordée sous d'autres aspects : la gestion politique du licenciement avec les cellules de reclassement, la formation, la reconversion professionnelle des salariés licenciés ou le traitement social du chômage de longue durée. Un autre axe d'étude s'est intéressé aux diverses réponses apportées par les collectivités locales dont le périmètre d'intervention a été revu avec la réforme territoriale. Plusieurs communications ont ainsi examiné des expériences impulsées par l'action publique qui mobilise des dispositifs portés par l'économie sociale et solidaire ou engage des partenariats avec le secteur privé autour notamment des pôles de compétitivité. Si les ateliers ont montré la richesse des enquêtes de terrain menées sur ces questions mises à l'agenda politique, les conférences ont permis d'en situer les enjeux en matière de reconfiguration du marché du travail (Annie Lamanthe), de droit du travail (Michel Miné) ou de coopération dans l'entreprise (Antonella Corsani). Les débats ont porté, pour l'essentiel, sur des cas français ou francophones (Luxembourg et Wallonie). Néanmoins, la dimension internationale n'a pas été oubliée avec la communication de Liana Carleial qui a évoqué la situation brésilienne et celle de Georgia Petraki sur le marché du travail en Grèce qui a subi ces dernières années les effets des mesures d'austérité imposées par l'Union Européenne.

ce qu'est la famille ni conduire une réflexion normative satisfaisante. En effet, la famille est un groupe qui ne se réduit pas à ses membres, sa réalité objective s'impose aux sujets en large part et la famille constitue bien plutôt l'un des facteurs décisifs de formation de leur volonté et de détermination de leurs désirs. Il fallait donc défendre la nécessité d'une réflexion philosophique sur la famille, établir la nature normative de ces réflexions, et plus particulièrement, repérer et dénoncer les difficultés que le libéralisme contemporain obstinément individualiste oppose à une modélisation authentiquement libérale de la famille. En déplaçant l'étude vers la philosophie morale contemporaine, G. Radica a pris appui sur sa spécialité antérieure en philosophie classique et moderne et philosophie du droit. L'objectif a été de restituer philosophiquement le mouvement historique issu du développement du droit naturel et de la Révolution, qui a substitué à la famille hiérarchique traditionnelle un modèle de famille moderne plus égalitaire, sur la légitimité duquel on ne saurait plus revenir. Les éléments d'une critique de la famille libérale contenus dans ce livre examinent la pertinence et la cohérence des valeurs familiales sur lesquelles s'est historiquement stabilisé un nouveau consensus normatif familial : importance des sentiments, de l'intimité, de l'égalité et de la liberté familiales, recherche d'une norme de justice spécifique à la famille.

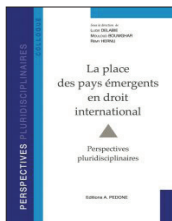
PUBLICATIONS DES MEMBRES DU CURAPP-ESS



Naissance des sciences de la population. Les savants du royaume de Suède au XVIIIe siècle, INED éditions, octobre 2017
Traduction et édition commentée de **Nathalie Le Bouteillec, Jean-Marc Rohrbasser, Leif Runefelt.**

En Suède au XVIIIe siècle, une poignée de savants passionnés mirent au point les premiers outils de comptage de la population. Encouragés par le pouvoir en place, ils créèrent l'Académie royale des sciences et le tout premier institut de statistique au monde. Ces savants enthousiastes, et le plus prolifique d'entre eux, Pehr Wargentin, menèrent durant plusieurs décennies des travaux pionniers en matière de démographie et de statistiques. La Suède fut en effet le tout premier pays ayant ambitionné de dresser le tableau de toute sa population sur le long terme. Elle est aussi pionnière en matière de collecte des données, ancêtre des futurs recensements. À partir de ces outils novateurs, P. Wargentin établit les toutes premières tables de mortalité et fut aussi un grand visionnaire. Il imagina les tous premiers modèles, toujours utilisés en démographie, de la pyramide des âges et de l'unité du ménage. Il fut également le premier à analyser la saisonnalité des naissances et l'importance des migrations. Cet ouvrage retrace sa formidable aventure à travers une série de mémoires jamais traduits en français et qui apportent une contribution essentielle à l'histoire de la démographie.

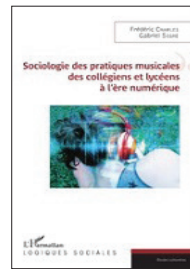
Nathalie Le Bouteillec est chercheuse à l'Université de Picardie Jules Verne (Faculté de philosophie et sciences humaines et sociales) et chercheuse associée à l'Ined, spécialiste des politiques familiales en Europe du Nord, membre du CURAPP-ESS



Lucie Delabie, Mouloud Boumghar, Rémy Hernu, La place des pays émergents en droit international, éditions Pedone, octobre 2017

Quelle réalité recouvre l'émergence en droit international ? Dans quelle mesure ce phénomène contribue-t-il à l'évolution du discours sur le droit international, voire même à l'évolution des règles de droit international ? Alors qu'elle est devenue un thème récurrent de l'étude des relations internationales et des sciences économiques, l'émergence suscite de nombreuses interrogations en droit international auxquelles le présent ouvrage essaie d'apporter quelques réponses. Les contributeurs cherchent ainsi à mieux saisir la place et le positionnement des pays émergents dans les principaux domaines de la discipline (droits de l'homme, droit de l'environnement, droit international économique). Outre la délimitation des contours de la notion d'émergence, il s'agit de s'interroger sur le regard que portent les Etats relevant de cette catégorie sur les normes juridiques internationales, notamment au travers des positions qu'ils adoptent au sein des institutions internationales. D'autre part, il s'agit d'évaluer comment les autres Etats réagissent aux positions adoptées par les pays émergents et, plus largement, de déterminer dans quelle mesure les règles de droit international permettent à ces Etats d'émerger. Ce faisant, les analyses pluridisciplinaires proposées offrent un éclairage nouveau sur la réalité et sur les effets de la catégorie « pays émergents » dans l'ordre international contemporain.

Lucie Delabie, Mouloud Boumghar et Rémy Hernu, enseignants chercheurs en droit international et européen à l'Université de Picardie Jules Verne, membres du CURAPP-ESS



Frédéric Charles, Gabriel Segré
Sociologie des pratiques musicales des collégiens et des lycéens à l'ère numérique, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, décembre 2016

Quelles sont les conséquences, sur les pratiques musicales des collégiens et lycéens, du passage à l'ère numérique et de ses grandes innovations et mutations (développement des contenus musicaux dématérialisés, nouvelles technologies, nouveaux formats, équipements, supports d'écoute, etc.) ? Quelle place occupe la musique dans le quotidien actuel de ces jeunes nés à la fin des années 90 et au début des années 2000 ? Quelles sont les pratiques de sociabilités juvéniles développées autour de la musique ? Comment collégiens et lycéens découvrent-ils la musique et quel rôle jouent les diverses instances de socialisation musicale (la famille, le groupe de pairs, l'école, les médias/Internet) ? Quels sont leurs principaux modes d'acquisition, de stockage et de consommation musicale, à l'heure du streaming et du téléchargement (il)légal ? Quand, à quelle fréquence, avec qui, comment et sur quels supports les adolescents écoutent-ils leur musique ? Alors qu'ils sont confrontés à une offre musicale surabondante et quasi gratuite, quels sont les goûts (et dégoûts) musicaux dominants qui émergent chez les collégiens et les lycéens ? Observe-t-on des variations importantes dans leurs rapports à la musique (pratiques, écoute, goûts, développement de sociabilités, usages, etc.), selon le genre, l'âge, l'appartenance sociale ? C'est à cet ensemble de questions que tentent de répondre les deux auteurs, en s'appuyant sur une enquête quantitative menée, dans le cadre de l'ANR Musimorphoses (2013-2015), auprès de collégiens et lycéens scolarisés dans la région parisienne, en 2014.

Frédéric Charles est Professeur au département des sciences de l'éducation, Université de Picardie Jules Verne, chercheur au CURAPP-ESS



Sophie Richardot, Sabine Rozier
Les savoirs de sciences humaines et sociales en débat. Controverses et polémiques
Presses Universitaires du Septentrion
Collection Paradoxa, décembre 2017

Comment expliquer que les savoirs de sciences humaines et sociales soient à ce point contestés voire ignorés dans les lieux où ils pourraient pourtant éclairer la réflexion et l'action ? Comment expliquer la défiance et l'incompréhension qu'ils suscitent parfois ? Les savoirs de sciences humaines et sociales ont la particularité de circuler dans des espaces variés et de devoir composer avec une critique prompte à remettre en cause leur validité et leur légitimité. Leur acceptabilité sociale ne se joue pas dans la seule communauté savante mais bien dans les multiples réinterprétations et traductions auxquelles ils donnent lieu. Les études réunies dans ce volume analysent sept controverses ayant pour enjeu le sort réservé à des savoirs issus de la réflexion philosophique, sociologique, psychologique ou se revendiquant d'une économie hétérodoxe. Elles montrent que les résistances qu'ils rencontrent sont la marque paradoxale de leur vigueur et de leur capacité à bousculer les évidences partagées.

Sophie Richardot, est maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Picardie Jules Verne, membre du CURAPP-ESS.